



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DF** DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

Service Comptable de l'Etat

## Situation Mensuelle de l'Etat



Janvier 2015





**DF** DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

<b>Synthèse</b> .....	<b>2</b>
Faits marquants .....	2
Focus sur l'actualité .....	4
Chiffres clés .....	5
<b>Solde d'exécution budgétaire</b> .....	<b>6</b>
<b>Dépenses</b> .....	<b>7</b>
Dépenses du budget général par titres et catégories .....	7
Dépenses du budget général par missions et programmes .....	8
<b>Recettes</b> .....	<b>12</b>
Recettes fiscales du budget général .....	12
Recettes non fiscales du budget général .....	14
Prélèvements sur recettes de l'Etat et fonds de concours .....	16
<b>Opérations des comptes spéciaux</b> .....	<b>17</b>
<b>Données patrimoniales</b> .....	<b>18</b>
Correspondants du Trésor et personnes habilitées .....	18
Dette financière de l'Etat .....	19
<b>Notes méthodologiques</b> .....	<b>20</b>



## Solde d'exécution budgétaire de l'exercice (hors FMI) : -9,40 Md€

Le solde d'exécution budgétaire à fin janvier 2015 s'élève à -9,40 Md€ contre -12,73 Md€ à fin janvier 2014 à périmètre constant. Cette variation s'explique par la baisse des dépenses (-1,11 Md€),

la hausse des recettes (+1,96 Md€) et par une légère amélioration du solde des comptes spéciaux (+0,26 Md€).

## Dépenses du budget général (nettes de R et D\*) : 25,91 Md€

### Les principales dépenses du mois

✓ Mission **Enseignement scolaire** : 5,62 Md€ imputables principalement à l'Enseignement scolaire public des premier et second degrés (4,24 Md€) ;

✓ Mission **Défense** : 5,21 Md€ dont 2,35 Md€ au titre du programme « Soutien de la politique de la défense » et 2 Md€ pour le programme « Equipement des forces » ;

✓ Mission **Recherche et enseignement supérieur** : 3,60 Md€ dont 2,96 Md€ au titre du programme « Formations supérieures et recherche universitaire » ;

Les dépenses nettes à fin janvier 2015 s'élèvent à 25,91 Md€ contre 27,02 Md€ à fin janvier 2014 à périmètre constant. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse des dépenses

✓ Mission **Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation** : 1,76 Md€ essentiellement au titre du programme « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant » ;

✓ Mission **Sécurités** : 1,39 Md€ partagé essentiellement entre les programmes « Police nationale » à hauteur de 0,72 Md€ et « Gendarmerie nationale » pour 0,65 Md€ ;

✓ Mission **Régimes sociaux et de retraite** : 1,36 Md€ dont 0,89 Md€ pour le programme « Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres ».

d'investissement (-1,18 Md€ essentiellement dû aux dépenses 2014 du programme « Excellence technologique des industries de défenses » créé dans le cadre des investissements d'avenir).

## Recettes du budget général (nettes de R et D\*) : 19,58 Md€

### Les principales recettes du mois (nettes de R et D\*)

**TVA** : 16,01 Md€ ;

**Impôt sur le revenu** : 5,46 Md€ ;

**Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes** : 1,41 Md€ dont 0,54 Md€ de mutations à titre gratuit par décès ;

**Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales** : -3,44 Md€ ;

**Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit de l'Union européenne** : -1,75 Md€.



### Recettes fiscales (nettes de R et D\*) : 24,37 Md€

Elles s'élevaient à 22,77 Md€ à périmètre constant à fin janvier 2014, soit une hausse de 1,60 Md€. Cette augmentation concerne notamment les

recettes nettes de TVA (+1,18 Md€) et d'IR (+0,93 Md€).

### Recettes non fiscales : 0,29 Md€

Les recettes non fiscales à fin janvier 2015 s'élèvent à 0,29 Md€ contre 0,23 Md€ à fin janvier 2014 à périmètre constant.

### Prélèvements sur les recettes de l'Etat : -5,18 Md€

Les prélèvements sur les recettes de l'Etat s'élèvent à -5,18 Md€ à fin janvier 2015 contre -5,62 Md€ à fin janvier 2014. Cette variation s'explique par les baisses, par rapport à l'an passé, des prélèvements

au profit de l'Union européenne pour 0,32 Md€ et de ceux au profit des collectivités territoriales pour 0,12 Md€.

### Solde des comptes spéciaux (hors FMI) : -3,07 Md€

*Les principales évolutions du mois (hors CAS « Pensions »)*

Le compte « **Avances aux collectivités territoriales** » enregistre des dépenses pour 7,76 Md€ et des recettes d'impôts locaux pour 2,74 Md€. Le compte « **Gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat** » affiche 0,62 Md€ de dépenses essentiellement dû au paiement des intérêts des BTAN et à la rémunération des fonds non

consommables versés par l'Etat. On note également 0,49 Md€ de recettes correspondant notamment au versement du budget général et aux coupons courus sur OAT et BTAN. Le compte « **Avances sur l'audiovisuel public** » enregistre des dépenses d'un montant de 0,31 Md€ et des recettes de contribution à l'audiovisuel public pour 0,22 Md€.

Au 31 janvier 2015, le solde des comptes spéciaux s'établit à -3,07 Md€ contre -3,34 Md€ en janvier 2014.

### Dette financière de l'Etat au 31 janvier : 1 534,72 Md€

Les flux nets positifs enregistrés, depuis le début de l'année, concernent les OAT (émissions nettes de 20,05 Md€). Les montants des BTAN et des BTF

ont diminué respectivement de 14,90 Md€ et 2,90 Md€ depuis le début de l'année.



### ☞ La taxe sur le résultat des entreprises ferroviaires au sein du CAS « Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs »

Créé par la loi de finances pour 2011, le CAS « Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs » permet d'assurer le financement des lignes ferroviaires structurellement déficitaires. Les deux programmes du CAS sont financés par 3 types de ressources : la contribution de solidarité territoriale, une fraction de la taxe d'aménagement du territoire et la **taxe sur le résultat des entreprises ferroviaires**.

Cette dernière est exigible le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Elle est due par les entreprises de service de transport ferroviaire de voyageurs ayant des activités de transport de voyageurs.

Afin de ne pas pénaliser les nouveaux entrants, seules sont redevables les entreprises ferroviaires réalisant un chiffre d'affaires soumis à la contribution de solidarité territoriale, supérieur à 300 M€. La taxe est assise sur le résultat imposable à l'impôt sur les sociétés au titre de son dernier exercice clos avant

l'exigibilité de la taxe. Le résultat imposable correspond au résultat, majoré des dotations aux amortissements de l'exercice, hors amortissements dérogatoires. Le taux de la taxe, compris entre 5 % et 25 %, est fixé par arrêté conjoint des ministres chargés respectivement des transports, de l'économie et du budget. Le montant de la taxe est plafonné à 200 M€

En outre, il a été créé pour 2014, une taxe additionnelle à cette taxe. Elle est également assise sur le résultat, majoré des dotations aux amortissements de l'exercice, hors amortissements dérogatoires. Elle est exigible le 31 décembre 2014 et son taux est de 24,50 %. Comme la taxe sur le résultat des entreprises ferroviaires, elle est affectée au CAS « Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs ».

Au 31 janvier 2014, le montant recouvré au titre de cette taxe est de 200 M€.



	Mois	Cumul à fin janvier		Renvoi Page	
	Janvier	2015	2014 retraité 2014 exécuté		
unité : million d'€.					
<b>DONNEES BUDGETAIRES</b>					
Solde d'exécution budgétaire de l'exercice (hors FMI)	-9 398	-9 398	-12 732	-12 732	6
Dépenses du budget général (nettes de R et D)	25 905	25 905	27 016	27 016	6
Recettes du budget général (nettes de R et D)	19 579	19 579	17 619	17 619	6
Principales recettes fiscales (nettes de R et D)					
- IR	5 457	5 457	4 527	4 527	
- IS *	160	160	305	305	
- TVA	16 009	16 009	14 828	14 828	
Solde des comptes spéciaux (hors FMI)	-3 072	-3 072	-3 335	-3 335	17
<b>DONNEES PATRIMONIALES</b>					
Correspondants du Trésor et personnes habilitées	-2 229	91 837			18
Dette financière de l'Etat	2 136	1 534 715			19

\* hors contribution sociale sur les bénéfices des sociétés



	Mois	Cumul à fin janvier		
	Janvier	2015	2014 retraité	2014 exécuté
unité : million d'€.				
<b>Dépenses nettes du budget général</b>				
Dotations des pouvoirs publics	988	988	990	990
Dépenses de personnel	10 918	10 918	10 917	10 917
Dépenses de fonctionnement	5 600	5 600	5 286	5 286
Charges de la dette de l'Etat	284	284	845	845
Dépenses d'investissement	1 659	1 659	2 843	2 843
Dépenses d'intervention	6 379	6 379	6 069	6 069
Dépenses d'opérations financières	77	77	65	65
<b>Total des dépenses (nettes de R et D) (I)</b>	<b>25 905</b>	<b>25 905</b>	<b>27 016</b>	<b>27 016</b>
<b>Recettes nettes du budget général</b>				
Recettes fiscales	24 370	24 370	22 767	22 767
Recettes non fiscales	294	294	233	233
Prélèvements sur recettes	-5 182	-5 182	-5 620	-5 620
Fonds de concours	97	97	238	238
<b>Total des recettes (nettes de R et D) (II)</b>	<b>19 579</b>	<b>19 579</b>	<b>17 619</b>	<b>17 619</b>
<b>Total des recettes (nettes de R et D, hors prélèvements sur recettes)</b>	<b>24 761</b>	<b>24 761</b>	<b>23 239</b>	<b>23 239</b>
<b>SOLDE DU BUDGET GENERAL (III = II - I)</b>	<b>-6 326</b>	<b>-6 326</b>	<b>-9 397</b>	<b>-9 397</b>
<b>Comptes spéciaux</b>				
Solde des comptes d'affectation spéciale	2 129	2 129	1 602	1 602
Solde des comptes de concours financiers	-5 107	-5 107	-4 960	-4 960
Solde des comptes de commerce	-118	-118	23	23
Solde des comptes d'opérations monétaires	24	24	0	0
<b>SOLDE DES COMPTES SPECIAUX (hors FMI) (IV)</b>	<b>-3 072</b>	<b>-3 072</b>	<b>-3 335</b>	<b>-3 335</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE (hors FMI) (V = III + IV)</b>	<b>-9 398</b>	<b>-9 398</b>	<b>-12 732</b>	<b>-12 732</b>





	Mois	Cumul à fin janvier		
	Janvier	2015	2014 retraité	2014 exécuté
unité : million d'€.				
<b>TITRE 2 - DEPENSES DE PERSONNEL</b>	<b>10 918</b>	<b>10 918</b>	<b>10 917</b>	<b>10 917</b>
Rémunérations d'activité	5 856	5 856	5 918	5 918
Cotisations et contributions sociales	4 991	4 991	4 922	4 922
Prestations sociales et allocations diverses	71	71	77	77
<b>AUTRES TITRES</b>	<b>14 987</b>	<b>14 987</b>	<b>16 099</b>	<b>16 099</b>
<b>Titre 1 - Dotations des pouvoirs publics</b>	<b>988</b>	<b>988</b>	<b>990</b>	<b>990</b>
<b>Titre 3 - Dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 600</b>	<b>5 600</b>	<b>5 286</b>	<b>5 286</b>
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	1 776	1 776	1 476	1 476
Subventions pour charges de service public	3 823	3 823	3 810	3 810
<b>Titre 4 - Charges de la dette de l'Etat</b>	<b>284</b>	<b>284</b>	<b>845</b>	<b>845</b>
Intérêts de la dette financière négociable	0	0	0	0
Intérêts de la dette financière non négociable	0	0	0	0
Charges financières diverses	284	284	845	845
<b>Titre 5 - Dépenses d'investissement</b>	<b>1 659</b>	<b>1 659</b>	<b>2 843</b>	<b>2 843</b>
Dépenses pour immob. corporelles de l'Etat	1 396	1 396	2 636	2 636
Dépenses pour immob. incorporelles de l'Etat	263	263	207	207
<b>Titre 6 - Dépenses d'intervention</b>	<b>6 379</b>	<b>6 379</b>	<b>6 069</b>	<b>6 069</b>
Transferts aux ménages	2 936	2 936	2 867	2 867
Transferts aux entreprises	255	255	332	332
Transferts aux collectivités territoriales	326	326	319	319
Transferts aux autres collectivités	2 861	2 861	2 551	2 551
Appels en garantie	0	0	0	0
<b>Titre 7 - Dépenses d'opérations financières</b>	<b>77</b>	<b>77</b>	<b>65</b>	<b>65</b>
Prêts et avances	6	6	4	4
Dotations en fonds propres	0	0	0	0
Dépenses de participations financières	71	71	61	61
<b>TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL</b>	<b>25 905</b>	<b>25 905</b>	<b>27 016</b>	<b>27 016</b>



unité : million d'€	Mois de janvier		Cumul à fin janvier 2015		Cumul à fin janvier 2014 retraité
	AE consommées	CP consommés	AE consommées	CP consommés	CP consommés
<b>ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT</b>	<b>908</b>	<b>517</b>	<b>908</b>	<b>517</b>	<b>219</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	468	417	468	417	125
Diplomatie culturelle et d'influence	421	83	421	83	76
Français à l'étranger et affaires consulaires	18	17	18	17	19
Conférence "Paris Climat 2015" (1)	0	0	0	0	0
<b>ADMINISTRATION GENERALE ET TERRITORIALE DE L'ETAT</b>	<b>217</b>	<b>196</b>	<b>217</b>	<b>196</b>	<b>163</b>
Administration territoriale	140	128	140	128	127
Vie politique, culturelle et associative	26	23	26	23	0
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	51	45	51	45	36
<b>AGRICULTURE, ALIMENTATION, FORÊT ET AFFAIRES RURALES</b>	<b>394</b>	<b>289</b>	<b>394</b>	<b>289</b>	<b>464</b>
Economie et développement durable de l'agriculture et des territoires	113	65	113	65	202
Forêt	145	145	145	145	168
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	83	26	83	26	41
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	53	53	53	53	53
<b>AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>320</b>	<b>393</b>	<b>320</b>	<b>393</b>	<b>495</b>
Aide économique et financière au développement	1	71	1	71	65
Solidarité à l'égard des pays en développement	319	322	319	322	430
<b>ANCIENS COMBATTANTS, MEMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION</b>	<b>1 796</b>	<b>1 763</b>	<b>1 796</b>	<b>1 763</b>	<b>1 908</b>
Liens entre la Nation et son armée	1	1	1	1	7
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	1 772	1 755	1 772	1 755	1 893
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la Seconde Guerre mondiale	22	8	22	8	8
<b>CONSEIL ET CONTRÔLE DE L'ETAT</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>46</b>	<b>43</b>	<b>80</b>
Conseil d'Etat et autres juridictions administratives	29	27	29	27	26
Conseil économique, social et environnemental	0	0	0	0	38
Cour des comptes et autres juridictions financières	18	15	18	15	16
Haut Conseil des finances publiques	0	0	0	0	0
<b>CREDITS NON REPARTIS (3)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provision relative aux rémunérations publiques	0	0	0	0	0
Dépenses accidentelles et imprévisibles	0	0	0	0	0
<b>CULTURE</b>	<b>91</b>	<b>88</b>	<b>91</b>	<b>88</b>	<b>78</b>
Patrimoines	22	26	22	26	17
Création	7	4	7	4	5
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	62	58	62	58	56
<b>DEFENSE</b>	<b>3 075</b>	<b>5 212</b>	<b>3 075</b>	<b>5 212</b>	<b>6 075</b>
Environnement et prospective de la politique de défense	87	120	87	120	127
Préparation et emploi des forces	570	741	570	741	2 038
Soutien de la politique de la défense	2 363	2 347	2 363	2 347	2 899
Equipement des forces	55	2 003	55	2 003	2 294
Excellence technologique des industries de défense (2)	0	0	0	0	1 328
<b>DIRECTION DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT</b>	<b>88</b>	<b>66</b>	<b>88</b>	<b>66</b>	<b>46</b>
Coordination du travail gouvernemental	32	27	32	27	18
Protection des droits et libertés	29	22	29	22	7
Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	27	17	27	17	22
Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique (2)	0	0	0	0	0
<b>ECOLOGIE, DEVELOPPEMENT ET MOBILITE DURABLES</b>	<b>1 286</b>	<b>703</b>	<b>1 286</b>	<b>703</b>	<b>692</b>
Infrastructures et services de transports	61	56	61	56	40
Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	42	4	42	4	5
Météorologie	149	50	149	50	51
Paysages, eau et biodiversité	100	40	100	40	28
Information géographique et cartographique	70	23	70	23	24
Prévention des risques	6	4	6	4	4
Energie, climat et après-mines	318	107	318	107	117
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	540	418	540	418	424
Innovation pour la transition écologique et énergétique (2)	0	0	0	0	0
Projets industriels pour la transition écologique et énergétique (2)	0	0	0	0	0
Ville et territoires durables (2)	0	0	0	0	0



unité : million d'€	Mois de janvier		Cumul à fin janvier 2015		Cumul à fin janvier 2014 retraité
	AE consommées	CP consommés	AE consommées	CP consommés	CP consommés
<b>ECONOMIE</b>	<b>140</b>	<b>132</b>	<b>140</b>	<b>132</b>	<b>82</b>
Développement des entreprises et du tourisme	90	87	90	87	37
Plan "France Très haut débit" (1)	0	0	0	0	0
Statistiques et études économiques	36	32	36	32	33
Stratégie économique et fiscale	13	12	13	12	12
Projets industriels (2)	0	0	0	0	0
Innovation (2)	0	0	0	0	0
Economie numérique (2)	0	0	0	0	0
<b>EGALITE DES TERRITOIRES ET LOGEMENT (3)</b>	<b>-2</b>	<b>7</b>	<b>-2</b>	<b>7</b>	<b>38</b>
Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables	0	0	0	0	0
Aide à l'accès au logement	0	0	0	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	-2	7	-2	7	38
Politique de la ville (4)	0	0	0	0	0
Conduite et pilotage des politiques du logement et de l'égalité des territoires (3)	0	0	0	0	0
<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS DE L'ETAT</b>	<b>455</b>	<b>378</b>	<b>455</b>	<b>378</b>	<b>900</b>
Charge de la dette et trésorerie de l'Etat (crédits évaluatifs)	284	284	284	284	845
Appels en garantie de l'Etat (crédits évaluatifs)	0	0	0	0	0
Epargne	171	95	171	95	55
Majoration de rentes	0	0	0	0	0
Dotation en capital du mécanisme européen de stabilité	0	0	0	0	0
Augmentation de capital de la Banque européenne d'investissement	0	0	0	0	0
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque (1)	0	0	0	0	0
<b>ENSEIGNEMENT SCOLAIRE</b>	<b>5 860</b>	<b>5 622</b>	<b>5 860</b>	<b>5 622</b>	<b>5 479</b>
Enseignement scolaire public du premier degré	1 640	1 639	1 640	1 639	1 596
Enseignement scolaire public du second degré	2 602	2 601	2 602	2 601	2 561
Vie de l'élève	491	448	491	448	394
Enseignement privé du premier et du second degrés	749	730	749	730	729
Soutien de la politique de l'éducation nationale	293	133	293	133	130
Internats de la réussite (2)	0	0	0	0	0
Enseignement technique agricole	85	71	85	71	69
<b>GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>1 023</b>	<b>883</b>	<b>1 023</b>	<b>883</b>	<b>940</b>
Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local	776	706	776	706	732
Stratégie des finances publiques et modernisation de l'Etat (2)	0	0	0	0	9
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières (3)	113	65	113	65	87
Facilitation et sécurisation des échanges	132	106	132	106	108
Entretien des bâtiments de l'Etat	1	6	1	6	3
Fonction publique	0	0	0	0	0
<b>IMMIGRATION, ASILE ET INTEGRATION</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
Immigration et asile	29	7	29	7	2
Intégration et accès à la nationalité française	1	0	1	0	0
<b>JUSTICE</b>	<b>515</b>	<b>556</b>	<b>515</b>	<b>556</b>	<b>563</b>
Justice judiciaire	226	240	226	240	243
Administration pénitentiaire	202	233	202	233	249
Protection judiciaire de la jeunesse	57	45	57	45	48
Accès au droit et à la justice	3	2	3	2	2
Conduite et pilotage de la politique de la justice	27	35	27	35	21
Conseil supérieur de la magistrature	0	0	0	0	0
<b>MEDIAS, LIVRE ET INDUSTRIES CULTURELLES</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>22</b>	<b>4</b>
Presse	17	22	17	22	4
Livre et industries culturelles	0	0	0	0	0
Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique	0	0	0	0	0
Action audiovisuelle extérieure (2)	0	0	0	0	0



unité : million d'€	Mois de janvier		Cumul à fin janvier 2015		Cumul à fin janvier 2014 retraité
	AE consommées	CP consommés	AE consommées	CP consommés	CP consommés
<b>OUTRE-MER</b>	<b>29</b>	<b>63</b>	<b>29</b>	<b>63</b>	<b>96</b>
Emploi outre-mer	18	20	18	20	17
Conditions de vie outre-mer	11	43	11	43	79
<b>POLITIQUE DES TERRITOIRES</b>	<b>-5</b>	<b>6</b>	<b>-5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	-4	5	-4	5	7
Interventions territoriales de l'Etat	0	1	0	1	1
Politique de la ville (4)	0	0	0	0	0
<b>POUVOIRS PUBLICS</b>	<b>988</b>	<b>988</b>	<b>988</b>	<b>988</b>	<b>990</b>
Présidence de la République	100	100	100	100	102
Assemblée nationale	518	518	518	518	518
Sénat	324	324	324	324	324
La Chaîne parlementaire	35	35	35	35	35
Indemnités des représentants français au Parlement européen	0	0	0	0	0
Conseil constitutionnel	10	10	10	10	11
Haute Cour	0	0	0	0	0
Cour de justice de la République	1	1	1	1	1
<b>RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>4 214</b>	<b>3 599</b>	<b>4 214</b>	<b>3 599</b>	<b>3 451</b>
Formations supérieures et recherche universitaire	2 958	2 959	2 958	2 959	2 938
Vie étudiante	594	273	594	273	249
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	573	277	573	277	91
Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources (2)	0	0	0	0	32
Recherche spatiale	0	10	0	10	0
Ecosystèmes d'excellence (2)	0	0	0	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	63	42	63	42	46
Recherche dans le domaine de l'aéronautique (2)	0	0	0	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	6	22	6	22	79
Recherche duale (civile et militaire)	0	0	0	0	0
Recherche culturelle et culture scientifique	0	0	0	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	20	16	20	16	16
<b>REGIMES SOCIAUX ET DE RETRAITE</b>	<b>5 105</b>	<b>1 358</b>	<b>5 105</b>	<b>1 358</b>	<b>1 319</b>
Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres	2 926	891	2 926	891	898
Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins	782	71	782	71	69
Régimes de retraite des mines, de la SEITA et divers	1 398	396	1 398	396	352
<b>RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>-13</b>	<b>6</b>	<b>-13</b>	<b>6</b>	<b>20</b>
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements (3)	-12	1	-12	1	16
Concours financiers aux départements (2)	0	0	0	0	0
Concours financiers aux régions (2)	0	0	0	0	0
Concours spécifiques et administration	-1	5	-1	5	5
<b>REMBOURSEMENTS ET DEGREVEMENTS</b>	<b>5 265</b>	<b>4 724</b>	<b>5 265</b>	<b>4 724</b>	<b>4 572</b>
Remboursements et dégrèvements d'impôts d'Etat (crédits évaluatifs)	4 859	4 579	4 859	4 579	4 468
Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)	406	145	406	145	104
<b>SANTE</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	1	2	1	2	0
Protection maladie	0	0	0	0	0
<b>SECURITES</b>	<b>1 416</b>	<b>1 385</b>	<b>1 416</b>	<b>1 385</b>	<b>1 422</b>
Police nationale	751	723	751	723	724
Gendarmerie nationale	650	647	650	647	673
Sécurité et éducation routières	1	0	1	0	7
Sécurité civile	15	15	15	15	18



unité : million d'€	Mois de janvier		Cumul à fin janvier 2015		Cumul à fin janvier 2014 retraité
	AE consommées	CP consommés	AE consommées	CP consommés	CP consommés
<b>SOLIDARITE, INSERTION ET EGALITE DES CHANCES</b>	<b>10 568</b>	<b>325</b>	<b>10 568</b>	<b>325</b>	<b>461</b>
Inclusion sociale, protection des personnes et économie sociale et solidaire (3)	0	0	0	0	0
Actions en faveur des familles vulnérables (2)	0	0	0	0	0
Handicap et dépendance	10 353	251	10 353	251	245
Egalité entre les femmes et les hommes	0	0	0	0	0
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	215	74	215	74	216
<b>SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>84</b>	<b>26</b>	<b>84</b>	<b>26</b>	<b>38</b>
Sport	84	25	84	25	26
Jeunesse et vie associative	0	1	0	1	11
Projets innovants en faveur de la jeunesse (2)	0	0	0	0	0
<b>TRAVAIL ET EMPLOI</b>	<b>4 164</b>	<b>1 269</b>	<b>4 164</b>	<b>1 269</b>	<b>983</b>
Accès et retour à l'emploi	3 959	1 107	3 959	1 107	846
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	151	106	151	106	79
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	-3	0	-3	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	57	55	57	55	58
Formation et mutations économiques (2)	0	0	0	0	0
<b>TOTAL DES DEPENSES BRUTES DU BUDGET GENERAL</b>	<b>48 074</b>	<b>30 630</b>	<b>48 074</b>	<b>30 630</b>	<b>31 588</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES NETTES DU BUDGET GENERAL</b>	<b>42 810</b>	<b>25 905</b>	<b>42 810</b>	<b>25 905</b>	<b>27 016</b>

(1) programme crée en 2015

(2) programme supprimé en 2015

(3) changement de libellé en 2015

(4) programme ayant changé de mission en 2015



	Mois		Cumul à fin janvier	
	Janvier	2015	2014 retraité	2014 exécuté
unité : million d'€.				
<b>Impôt sur le Revenu (A)</b>	<b>5 466</b>	<b>5 466</b>	<b>4 536</b>	<b>4 536</b>
<b>Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles (B)</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>147</b>	<b>147</b>
<b>Impôt sur les sociétés (C)</b>	<b>1 135</b>	<b>1 135</b>	<b>868</b>	<b>868</b>
Impôt sur les sociétés	1 113	1 113	857	857
Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	23	23	11	11
<b>Autres impôts directs et taxes assimilées (D)</b>	<b>660</b>	<b>660</b>	<b>1 102</b>	<b>1 102</b>
Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	61	61	57	57
Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes	442	442	887	887
Prélèvements sur les bénéfices tirés de la construction immobilière (loi n°63-254 du 15 mars 1963, art. 28-IV)	0	0	0	0
Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéfices distribués (loi n°65-566 du 12 juillet 1965 art 3)	0	0	0	0
Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices	3	3	0	0
Impôt de solidarité sur la fortune	120	120	34	34
Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage	0	0	0	0
Prélèvements sur les entreprises d'assurance	1	1	0	0
Taxe sur les salaires	0	0	0	0
Cotisation minimale de taxe professionnelle	1	1	52	52
Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction	1	1	0	0
Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue	1	1	1	1
Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	6	6	6	6
Contribution des institutions financières	0	0	0	0
Taxe sur les surfaces commerciales	0	0	1	1
Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle	0	0	0	0
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (affectation temporaire à l'Etat en 2010)	0	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises (affectation temporaire à l'Etat en 2010)	12	12	27	27
Recettes diverses	10	10	35	35
<b>Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (E)</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>845</b>	<b>845</b>
<b>Taxe sur la Valeur Ajoutée (F)</b>	<b>19 320</b>	<b>19 320</b>	<b>18 482</b>	<b>18 482</b>
<b>Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes (G)</b>	<b>1 412</b>	<b>1 412</b>	<b>1 358</b>	<b>1 358</b>
Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	69	69	32	32
Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	16	16	14	14
Mutations à titre onéreux de meubles corporels	0	0	0	0
Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers	0	0	1	1
Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	193	193	155	155



	Mois	Cumul à fin janvier		
	Janvier	2015	2014 retraité	2014 exécuté
unité : million d'€.				
Mutations à titre gratuit par décès	537	537	550	550
Contribution de sécurité immobilière	49	49	59	59
Autres conventions et actes civils	39	39	47	47
Actes judiciaires et extrajudiciaires	0	0	0	0
Taxe de publicité foncière	35	35	37	37
Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurances et assimilés à raison des contrats d'assurances en cas de décès	11	11	8	8
Taxe additionnelle au droit de bail	0	0	0	0
Recettes diverses et pénalités	17	17	11	11
Timbre unique	38	38	42	42
Taxe sur les véhicules de société	0	0	0	0
Actes et écrits assujettis au timbre de dimension	0	0	0	0
Permis de chasser	0	0	0	0
Droits d'importation	0	0	0	0
Autres taxes intérieures	6	6	32	32
Autres droits et recettes accessoires	0	0	0	0
Amendes et confiscations	3	3	4	4
Taxe générale sur les activités polluantes	3	3	3	3
Cotisation à la production sur les sucres	0	0	0	0
Droit de licence sur la rémunération des débitants de tabacs	2	2	2	2
Taxe et droits de consommation sur les tabacs	0	0	0	0
Garantie des matières d'or et d'argent	0	0	0	0
Taxe spéciale sur certains véhicules routiers	5	5	5	5
Autres droits et recettes à différents titres	0	0	0	0
Taxe sur les achats de viande	0	0	0	0
Taxe spéciale sur la publicité télévisée	9	9	8	8
Redevances sanitaires d'abattage et de découpage	4	4	4	4
Taxe sur certaines dépenses de publicité	0	0	0	0
Taxe de l'aviation civile	6	6	6	6
Taxe sur les installations nucléaires de base	0	0	0	0
Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées	0	0	1	1
Produits des jeux exploités par la Française des Jeux (hors paris sportifs)	208	208	174	174
Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos	36	36	44	44
Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques	36	36	32	32
Prélèvement sur les paris sportifs	19	19	14	14
Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne	3	3	4	4
Redevance sur les paris hippiques en ligne	0	0	0	0
Taxe sur les transactions financières	56	56	56	56
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (affectation temporaire à l'Etat en 2010)	0	0	0	0
Autres taxes	10	10	12	12
<b>TOTAL RECETTES FISCALES (A+B+C+D+E+F+G)</b>	<b>29 095</b>	<b>29 095</b>	<b>27 339</b>	<b>27 339</b>
<b>TOTAL RECETTES FISCALES (nettes de remb. et dégrèv.)</b>	<b>24 370</b>	<b>24 370</b>	<b>22 767</b>	<b>22 767</b>



	Mois		Cumul à fin janvier	
	Janvier	2015	2014 retraité	2014 exécuté
unité : million d'€.				
<b>Dividendes et recettes assimilées (A)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Produits des participations de l'Etat dans des entreprises financières	0	0	0	0
Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	0	0	0	0
Produits des participations de l'Etat dans des entreprises non financières et bénéfiques des établissements publics non financiers	0	0	2	2
Autres dividendes et recettes assimilées	0	0	0	0
<b>Produits du domaine de l'Etat (B)</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>69</b>	<b>69</b>
Revenus du domaine public non militaire	20	20	27	27
Autres revenus du domaine public	31	31	35	35
Revenus du domaine privé	5	5	4	4
Redevances d'usage des fréquences radioélectriques	1	1	3	3
Paiement par les administrations de leurs loyers budgétaires	0	0	0	0
Produit de la cession d'éléments du patrimoine immobilier de l'Etat	0	0	0	0
Autres produits de cessions d'actifs	0	0	0	0
Autres revenus du Domaine	2	2	1	1
<b>Produits de la vente de biens et services (C)</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	1	1	0	0
Autres frais d'assiette et de recouvrement	27	27	30	30
Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor Public au titre de la collecte de l'épargne	0	0	1	1
Produits de la vente de divers biens	0	0	0	0
Produits de la vente de divers services	1	1	2	2
Autres recettes diverses	0	0	1	1
<b>Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières (D)</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Intérêts des prêts à des banques et à des Etats étrangers	1	1	1	1
Intérêts des prêts du Fonds de développement économique et social	0	0	0	0
Intérêts des avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics	0	0	0	0
Intérêts des autres prêts et avances	0	0	0	0
Avances remboursables sous conditions consenties à l'aviation civile	0	0	0	0
Autres avances remboursables sous conditions	0	0	0	0
Reversement au titre des créances garanties par l'Etat	0	0	0	0
Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées	3	3	1	1





	Mois		Cumul à fin janvier	
	Janvier	2015	2014 retraité	2014 exécuté
unité : million d'€.				
<b>Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuite (E)</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
Produits des amendes forfaitaires de la police de la circulation et du stationnement routiers	0	0	0	0
Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence	0	0	0	0
Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes	40	40	1	1
Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'Agence judiciaire du Trésor	0	0	1	1
Produits des autres amendes et condamnations pécuniaires	72	72	21	21
Frais de poursuite	1	1	1	1
Frais de justice et d'instance	1	1	1	1
Intérêts moratoires	0	0	0	0
Pénalités	0	0	0	0
<b>Divers (F)</b>	<b>86</b>	<b>86</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Reversements de Natixis	0	0	0	0
Reversements de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	0	0	0	0
Prélèvements sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des dépôts et consignations	0	0	0	0
Divers produits de la rémunération de la garantie de l'Etat	5	5	7	7
Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	9	9	7	7
Redevances et divers produits pour frais de contrôle et de gestion	1	1	1	1
Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques	0	0	0	0
Prélèvements effectués dans le cadre de la directive épargne	0	0	0	0
Commissions et frais de trésorerie perçus par l'Etat dans le cadre de son activité régalienn	0	0	0	0
Frais d'inscription	0	0	1	1
Recouvrement des indemnités versées par l'Etat au titre des expulsions locatives	1	1	1	1
Remboursement des frais de scolarité et accessoires	0	0	0	0
Récupération d'indus	1	1	2	2
Recouvrements après admission en non-valeur	10	10	12	12
Divers versements de l'Union européenne	0	0	14	14
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	1	1	1	1
Intérêts divers (hors immobilisations financières)	2	2	2	2
Recettes diverses en provenance de l'étranger	0	0	0	0
Remboursement de certaines exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties (art.109 de la loi de finances pour 1992)	0	0	0	0
Solte sur reprise de dettes et recettes assimilées	0	0	0	0
Recettes accidentelles	41	41	40	40
Produits divers	3	3	2	2
Autres produits divers	10	10	11	11
<b>TOTAL RECETTES NON FISCALES (A+B+C+D+E+F)</b>	<b>294</b>	<b>294</b>	<b>233</b>	<b>233</b>



	Mois		Cumul à fin janvier	
	Janvier	2015	2014 retraité	2014 exécuté
unité : million d'€.				
<b>Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales</b>	<b>-3 435</b>	<b>-3 435</b>	<b>-3 551</b>	<b>-3 551</b>
<b>Prélèvement</b> sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement	-3 037	-3 037	-3 161	-3 161
<b>Prélèvement</b> sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs	-1	-1	0	0
<b>Dotations</b> de compensation des pertes de bases de la taxe professionnelle et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	-1	-1	0	0
<b>Prélèvement</b> sur les recettes de l'Etat au profit du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	-108	-108	-80	-80
<b>Prélèvement</b> sur les recettes de l'Etat au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	-3	-3	0	0
<b>Dotations</b> élu local	0	0	0	0
<b>Prélèvement</b> sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	-1	-1	-1	-1
<b>Fonds</b> de mobilisation départementale pour l'insertion	0	0	0	0
<b>Dotations</b> départementale d'équipement des collèges	0	0	0	0
<b>Dotations</b> régionale d'équipement scolaire	0	0	0	0
<b>Fonds</b> de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles	0	0	0	0
<b>Dotations</b> globale de construction et d'équipement scolaire	0	0	0	0
<b>Compensation</b> relais de la réforme de la taxe professionnelle	0	0	0	0
<b>Dotations</b> de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	-274	-274	-265	-265
<b>Dotations</b> pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	-3	-3	-1	-1
<b>Dotations</b> de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle (2)	0	0	-36	-36
<b>Prélèvement</b> sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	0	0	0	0
<b>Dotations</b> de compensation des produits syndicaux fiscalisés	0	0	0	0
<b>Dotations</b> de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle (complément au titre de 2011)	0	0	0	0
<b>Dotations</b> de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants pour les communes et les établissements de coopération intercommunale percevant la taxe d'habitation sur les logements vacants	0	0	0	0
<b>Dotations</b> de compensation liée au processus de départementalisation de Mayotte	-7	-7	-7	-7
<b>Dotations</b> exceptionnelle de correction des calculs de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et du prélèvement ou du reversement des fonds nationaux de garantie individuelle des ressources	0	0	0	0
<b>Fonds</b> de compensation des nuisances aéroportuaires (1)	0	0	0	0
<b>Dotations</b> de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle (1)	0	0	0	0
<b>Prélèvements sur les recettes de l'Etat au profit de l'Union européenne</b>	<b>-1 747</b>	<b>-1 747</b>	<b>-2 068</b>	<b>-2 068</b>
<b>TOTAL PRELEVEMENTS SUR RECETTES</b>	<b>-5 182</b>	<b>-5 182</b>	<b>-5 620</b>	<b>-5 620</b>
<b>Fonds de concours</b>				
<b>Fonds</b> de concours ordinaires et spéciaux	84	84	219	219
<b>Fonds</b> de concours - coopération internationale	12	12	19	19
<b>TOTAL FONDS DE CONCOURS</b>	<b>97</b>	<b>97</b>	<b>238</b>	<b>238</b>

(1) ligne créée en 2015

(2) ligne supprimée en 2015



unité : million d'€.

	Mois de janvier		Cumul à fin janvier					
	Dépenses	Recettes	Dépenses		Recettes		Soldes	
			2015	2014 exécuté	2015	2014 exécuté	2015	2014 exécuté
<b>Comptes d'affectation spéciale</b>	<b>4 542</b>	<b>6 672</b>	<b>4 542</b>	<b>4 513</b>	<b>6 672</b>	<b>6 114</b>	<b>2 129</b>	<b>1 602</b>
Aides à l'acquisition de véhicules propres	0	32	0	0	32	34	32	34
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	1	122	1	0	122	122	122	122
Développement agricole et rural	0	2	0	2	2	2	2	0
Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	0	31	0	0	31	31	32	31
Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage	0	9	0	1	9	1	9	1
Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat	1	154	1	1	154	35	152	34
Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien, des systèmes et des infrastructures de télécommunications de l'Etat	0	0	0	0	0	0	0	0
Participation de la France au désendettement de la Grèce	0	0	0	0	0	0	0	0
Participations financières de l'Etat	0	0	0	10	0	0	0	-10
Pensions	4 541	6 121	4 541	4 499	6 121	5 889	1 580	1 390
Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	0	200	0	0	200	0	200	0
<b>Comptes de concours financiers</b>	<b>8 069</b>	<b>2 962</b>	<b>8 069</b>	<b>9 105</b>	<b>2 962</b>	<b>4 145</b>	<b>-5 107</b>	<b>-4 960</b>
Accords monétaires internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics	0	0	0	0	0	0	0	0
Avances à l'audiovisuel public	306	217	306	296	217	196	-89	-100
Avances aux collectivités territoriales	7 763	2 744	7 763	7 728	2 744	2 601	-5 019	-5 127
Avances aux organismes de sécurité sociale (1)	0	0	0	1 063	0	1 347	0	284
Prêts à des Etats étrangers	0	1	0	18	1	1	1	-17
Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Comptes de commerce</b>	<b>679</b>	<b>561</b>	<b>679</b>	<b>1 112</b>	<b>561</b>	<b>1 135</b>	<b>-118</b>	<b>23</b>
Approvisionnement des armées en produits pétroliers, autres fluides et produits complémentaires	34	4	34	54	4	3	-30	-52
Cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire	8	13	8	9	13	13	5	4
Couverture des risques financiers de l'Etat	2	2	2	0	2	0	0	0
Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'Etat	11	48	11	8	48	0	36	-8
Gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat	619	487	619	1 038	487	1 116	-132	78
Lancement de certains matériels aéronautiques et de certains matériels d'armement complexes	0	1	0	0	1	0	1	0
Liquidation d'établissements publics de l'Etat et liquidations diverses	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations commerciales des domaines	3	3	3	2	3	3	0	1
Régie industrielle des établissements pénitentiaires	1	2	1	0	2	0	2	0
Renouvellement des concessions hydroélectriques	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Comptes d'opérations monétaires</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>0</b>
Emission des monnaies métalliques	0	25	0	0	25	0	24	0
Opérations avec le Fonds Monétaire International	0	0	0	0	0	0	0	0
Pertes et bénéfices de change	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL COMPTES SPECIAUX</b>	<b>13 290</b>	<b>10 218</b>	<b>13 290</b>	<b>14 730</b>	<b>10 218</b>	<b>11 394</b>	<b>-3 072</b>	<b>-3 335</b>
<b>TOTAL COMPTES SPECIAUX (hors FMI)</b>	<b>13 290</b>	<b>10 218</b>	<b>13 290</b>	<b>14 730</b>	<b>10 218</b>	<b>11 394</b>	<b>-3 072</b>	<b>-3 335</b>

(1) mission supprimée en 2015



Unité : million d'€		Solde au 31/12/2014	Flux nets de l'année	Solde à fin janvier 2015
<b>Dépôts de fonds au Trésor</b>	Organismes d'assurance et de réassurance	602	10	612
	<b>Organismes à caractère financier</b>			
	Caisse des Dépôts et Consignations	10	0	10
	La Poste	2	-1	2
	Autres organismes à caractère financier	255	39	295
	<b>Total organismes à caractère financier</b>	<b>870</b>	<b>48</b>	<b>919</b>
	<b>CEPL</b>			
	Régions	926	-530	396
	Départements	4 624	-1 420	3 204
	Communes	18 472	-1 091	17 381
	HLM	360	-50	311
	Autres CEPL	19 448	-791	18 657
	<b>Total CEPL</b>	<b>43 831</b>	<b>-3 881</b>	<b>39 950</b>
	<b>Hôpitaux</b>	<b>4 287</b>	<b>302</b>	<b>4 588</b>
	<b>Etablissements publics nationaux</b>			
	Etablissements publics nationaux à caractère administratif	9 959	821	10 780
	Etablissements publics nationaux à caractère industriel et commercial	3 868	-162	3 706
	Etablissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel	2 660	1 860	4 520
	Etablissements publics à caractère scientifique et technologique	763	-31	732
	<b>Total établissements publics nationaux</b>	<b>17 251</b>	<b>2 488</b>	<b>19 738</b>
<b>Gouvernements étrangers et organismes à l'étranger</b>	<b>10 788</b>	<b>-305</b>	<b>10 484</b>	
<b>Communautés européennes</b>	<b>1 906</b>	<b>-370</b>	<b>1 536</b>	
<b>Autres correspondants du Trésor et comptes rattachés</b>				
Fonds et Fondations	46	3	49	
GIP	577	-12	565	
EPLF	1 931	234	2 164	
Autres correspondants	12 163	-677	11 486	
Neutralisation des découverts des correspondants du Trésor	0	0	0	
Intérêts courus sur comptes DFT	38	-38	0	
<b>Total autres correspondants du Trésor et comptes rattachés</b>	<b>14 756</b>	<b>-491</b>	<b>14 265</b>	
<b>Total Dépôts de fonds du Trésor</b>	<b>93 689</b>	<b>-2 210</b>	<b>91 479</b>	
<b>Comptes à terme</b>	Placements des CEPL sur un compte à terme	337	-17	320
	Placements des correspondants (hors CEPL) sur un compte à terme	41	-2	38
	Intérêts courus sur comptes à terme	0	0	0
	<b>Total Comptes à terme</b>	<b>378</b>	<b>-20</b>	<b>358</b>
<b>Total Passif (A)</b>		<b>94 066</b>	<b>-2 230</b>	<b>91 837</b>
Créances résultant des placements des deniers pupillaires		0	0	0
Découverts des correspondants du Trésor		0	0	0
<b>Total Actif (B)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE NET DE LA DETTE DE L'ETAT A L'EGARD DES CORRESPONDANTS (A-B)</b>		<b>94 066</b>	<b>-2 229</b>	<b>91 837</b>



	Solde au 31/12/2014	Flux nets de l'année	Solde à fin janvier 2015
unité : million d'€.			
<b>Dettes négociables (A)</b>	<b>1 527 562</b>	<b>2 250</b>	<b>1 529 812</b>
Obligations Assimilables du Trésor (OAT)	1 196 543	20 053	1 216 596
<i>dont</i> - <i>taux fixe</i>	1 019 548	18 182	1 037 730
- <i>taux variable</i>	157 169	1 843	159 012
Bons du Trésor à intérêts Annuels (BTAN)	155 734	-14 903	140 831
<i>dont</i> - <i>taux fixe</i>	143 437	-13 417	130 020
- <i>taux variable</i>	11 720	-1 426	10 294
Bons du Trésor à taux Fixe (BTF)	175 285	-2 899	172 386
Autres titres négociables	0	0	0
<b>Dettes non négociables (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes exigibles	0	0	0
- OAT	0	0	0
- BTAN	0	0	0
- BTF	0	0	0
- autres titres non négociables	0	0	0
<b>Autres emprunts (C)</b>	<b>5 017</b>	<b>-115</b>	<b>4 902</b>
<b>TOTAL (A+B+C)</b>	<b>1 532 579</b>	<b>2 136</b>	<b>1 534 715</b>



Les chiffres présentés sont les données mensuelles et cumulées depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à la fin du mois. Les chiffres « exécutés » 2014 correspondent aux données publiées l'année dernière. Les chiffres « retraités » 2014 correspondent aux données exécutées corrigées des changements de périmètre liés à la loi de finances pour 2015.

#### **Autorisation d'engagement (AE)**

Elles constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées dans l'année.

#### **Catégorie**

La catégorie identifie une typologie de dépenses relevant d'un titre.

#### **Comptes spéciaux**

##### Comptes spéciaux dotés de crédits :

Les **comptes d'affectation spéciale** retracent des opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées. Les crédits de ces comptes sont limitatifs.

Les **comptes de concours financiers** retracent les prêts et avances consentis par l'Etat. Un compte distinct est ouvert pour chaque débiteur ou catégorie de débiteurs. Les comptes de concours financiers sont dotés de crédits limitatifs, à l'exception du compte d'Accords monétaires internationaux et du compte de Prêts à des Etats étrangers.

##### Comptes spéciaux dotés d'autorisations de découverts :

Les évaluations de recettes et les prévisions de dépenses de ces comptes ont un caractère indicatif ; seul le découvert fixé pour chacun d'entre eux a un caractère limitatif.

Les **comptes de commerce** retracent des opérations de caractère industriel ou commercial effectuées à titre accessoire par des services de l'Etat non dotés de la personnalité morale.

Les **comptes d'opérations monétaires** retracent des recettes et des dépenses de caractère monétaire.

#### **Correspondants du Trésor**

Déposants de fonds au Trésor Public à titre obligatoire ou non.

#### **Crédit de paiement (CP)**

Limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagement.

**FMI** : Fonds Monétaire International

#### **Fonds de concours**

Fonds versés par des personnes morales ou physiques pour concourir avec ceux de l'Etat à des dépenses d'intérêt public.

#### **Mission**

Une mission comprend un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie. Seule une disposition de loi de finances d'initiative gouvernementale peut créer une mission. Les projets de loi de finances présentent les crédits en missions, détaillées en programmes, eux-mêmes composés d'actions. Une mission regroupe donc un ensemble de programmes concourant à une politique publique définie. Elle peut être interministérielle. Elle constitue l'unité de vote des crédits. Les parlementaires peuvent notamment modifier la répartition des moyens entre programmes d'une même mission.

Le montant global des crédits de la mission ne peut, en revanche, être accru par le Parlement.

#### **Prélèvements sur recettes**

Prélèvements effectués sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne.

#### **Programme**

Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère et auquel sont associés des objectifs précis, définis en fonction de finalités d'intérêt général, ainsi que des résultats attendus et faisant l'objet d'une évaluation.

Unité de spécialité des crédits, le programme constitue le cadre de gestion opérationnelle des politiques de l'Etat. Le responsable d'un programme a la faculté d'utiliser librement les crédits au sein de l'enveloppe du programme fixée par le Parlement, sous réserve de ne pas dépasser le montant prévu pour les dépenses de personnel et le plafond ministériel des autorisations d'emplois.

#### **R et D : Remboursements et Dégrèvements**

Il s'agit de dépenses venant en atténuation de recettes d'impôts d'Etat ou d'impôts locaux. Les remboursements concernent des trop versés d'impôts acquittés par versement spontané. Les dégrèvements sont calculés après l'émission initiale de l'impôt pour rectifier des erreurs ou à la suite de procédures contentieuses. Les restitutions d'impôts, les remises gracieuses et les admissions en non valeurs sont également des dépenses venant en atténuation de recettes.

#### **Solde budgétaire de l'exercice**

Solde des opérations d'exécution des lois de finances initiale et rectificatives relatives au budget de l'année courante, intégrant leur imputation en gestion courante et suivante.

#### **Titre**

Les dépenses budgétaires de l'Etat sont regroupées sous les titres suivants :

- les dotations des pouvoirs publics ;
- les dépenses de personnel ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les charges de la dette de l'Etat ; ces opérations visent les dépenses (décaissements) liées à la dette de l'Etat ayant un impact sur le solde les remboursements de la dette ne sont donc pas visés ici ;
- les dépenses d'investissement ;
- les dépenses d'intervention ;
- les dépenses d'opérations financières.

#### **Différences d'arrondis**

La somme des arrondis n'étant pas égale à l'arrondi d'une somme, des écarts de montants peuvent apparaître entre les tableaux de synthèse et les tableaux de développement. Pour l'ensemble des tableaux, le montant présenté au regard de chaque ligne de détail correspond à la valeur arrondie la plus proche.